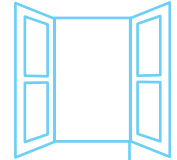


Qualité de l'air intérieur en PUI

10 recommandations du Club Pharmacie du C2DS



1 Vérifier l'installation de ventilation de la PUI (+ éventuelles connections avec d'autres locaux) : emplacement et propreté de la prise d'air extérieur, de l'installation.

2 Rechercher les sources d'humidité ambiante et dans les murs, rechercher la présence de moisissures.

3 Limiter l'usage de produits chimiques grâce aux méthodes de nettoyage non polluantes (vapeur, microfibre, détergent écolabellisé).

4 Installer les photocopieurs et imprimantes dans un local avec un renouvellement d'air suffisant par aération régulière ou ventilation mécanique.

5 Évacuer les cartons vides dès que possible (émissions de formaldéhyde, de spores fongiques et de bactéries).

6 Choisir des sols, du mobilier et des équipements moins émissifs (étiquetage environnemental A+, écolabel, fiche de déclaration environnementale et sanitaire).

7 En cas de désagréments physiques soudains et collectifs, identifier et isoler au plus vite le produit incriminé.

L'AIR INTÉRIEUR SE LAVE AVEC L'AIR EXTÉRIEUR

8 Vérifier avec le technicien les débits réglementaires de ventilation (Code du travail) selon le type d'activité dans les locaux (m³/h par occupant).

9 Vérifier avec le technicien la maintenance et l'état de propreté des installations de ventilation (prise d'air neuf, centrale de traitement d'air, conduits aérauliques, bouches de soufflage et de reprise d'air).

10 Définir un plan d'aération (fréquence et durée d'ouverture des ouvrants) complémentaire à la ventilation mécanique. Une ventilation fonctionnelle et performante reste le fondement du renouvellement de l'air intérieur.

C2DS
Comité pour le développement durable en santé
Bâtiment Le Rubixco - 1 rue Bernard Maris
37270 Montlouis-sur-Loire
www.c2ds.eu - contact@c2ds.eu